

De la tribune au plan de communication : affutez votre rédaction

« Maîtriser l'écrit et la stratégie pour amplifier votre visibilité d' élu »

En tant qu' élu minoritaire, chaque prise de parole écrite est une opportunité cruciale pour exister dans le débat public. Cette formation vous donne les clés pour transformer vos tribunes d' expression en véritables outils d' influence. De l' élaboration de vos éléments de langage à la conception d' un plan de communication global, apprenez à affûter votre plume et à structurer votre stratégie pour toucher efficacement vos concitoyens.

Repères Clés

- **Durée** : 06 ou 08 heures (selon le format choisi)
- **Effectif** : 5 à 12 participants.
- **Format** : En ligne ou en présentiel.
- **Public** : Tous les Élus locaux
- **Prérequis** : Aucun

Objectif Pédagogique

- Connaître et exercer ses droits en matière de tribune d' expression politique.
- Élaborer ses propres éléments de langage pour une parole cohérente.
- Rédiger des tribunes dans un style percutant et mémorable.
- Concevoir un plan de communication structuré pour l' ensemble du mandat.

Programme de la formation

Partie I & II — Fondamentaux et Cadre Légal

- Introduction aux enjeux de la communication politique.
- Le cadre juridique de la tribune d' expression : connaître ses droits pour mieux les utiliser.

Partie III — Construire sa Stratégie de Communication

- **Le plan de communication** : méthodologie pour structurer ses actions.
- **Éléments de langage** : définir son identité verbale.
- **Techniques rédactionnelles** : affûter son écriture et maîtriser l' art de la "titraill" (titres et accroches).
- **Complémentarité** : articuler communication imprimée et numérique.

Partie IV & V — Atelier Pratique et Échanges

- **Atelier d'écriture** : analyse des productions des stagiaires en temps réel.
- **Conseils personnalisés** : recommandations stratégiques adaptées à votre contexte local.
- Temps d'échange et questions/réponses.

Méthodes et Évaluations

- **Pédagogie** : Présentation interactive illustrée par des cas concrets et partage d'expériences entre participants.
- **Supports** : Envoi de supports numériques et d'une documentation détaillée après la session.
- **Évaluation finale** : Prestation debout et sans notes (3 à 5 minutes) soumise à une évaluation des compétences acquises.
- **Suivi** : Retour oral individuel personnalisé par le formateur et remise d'une attestation de participation AELO

Financement de votre formation

Le coût de cette formation varie selon le mode de financement choisi. Merci de contacter Lydia **RABEHI** pour tout renseignement : Tél : 04 30 44 83 04 Mail : lydia.rabehi@aelo.info

- **Financement via le DIF élus** : Chaque élu dispose d'un Droit **Individuel à la Formation (DIF)**, financé par la Caisse des Dépôts et accessible aux élus indemnisés ou non. Il permet de suivre des formations liées au mandat ou à la réinsertion professionnelle (jusqu'à 6 mois après la fin du mandat).
- **Financement par la collectivité** : Les formations des élus sont une dépense obligatoire pour la collectivité, comprenant les frais d'enseignement, de transport, d'hébergement et de restauration.
- **Personnel financier** : Règlement direct possible.

Accessibilité et Inclusion

Chez AELO, nous nous engageons à offrir un environnement d'apprentissage inclusif et adapté à chaque situation.

Pour toute question ou besoin spécifique, notre référente handicap est à votre écoute pour co-construire votre parcours de formation :

Céline BONVALOT

-  06 20 78 39 50
-  celine.bonvalot@aelo.info